

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit Slide Econo-Spray 1 Mold Release

Autres moyens d'identification

Numéro de la feuille de données de sécurité 40510C-DME

Code du produit 40510C-DME
Synonymes Aucun
N° ID/ONU UN1950

Autres informations Formula: 54924

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Démoulage industriel

Utilisations contre-indiquées Utilisez uniquement sous les instructions du fabricant

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Initial Supplier Address

Initial Supplier Address
 DME Moulding Supplies
 6210 Northwest Drive
 Mississauga, Ontario L4V 1J6
 905-677-6370

Adresse du fabricant

Slide Products Inc.
 430 S. Wheeling Road
 Wheeling, IL 60090

Numéros de téléphone d'urgence

Numéro de téléphone du fournisseur initial S'il vous plaît entrez Initial Nombre Fournisseurs de téléphone ici

Nombre d'appel d'urgence INFOTRAC 1-352-323-3500 (Internationale)
 1-800-535-5053 (Amérique du Nord)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aspect Liquide clair en aérosol

État physique Aérosol.

Odeur Non déterminé

Classification

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Cancérogénicité	Catégorie 1A
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 2
Toxicité par aspiration	Catégorie 1
Aérosols inflammables	Catégorie 1
Gaz sous pression	Gaz comprimé

Éléments d'étiquetage**Mot indicateur****Danger****Mentions de danger**

Provoque une irritation cutanée

Peut provoquer le cancer

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus

Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou des vertiges

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

Aérosol extrêmement inflammable

Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur

**Conseils de prudence - Prévention**

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer

Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre sources d'ignition

Récipient sous pression : ne pas perforer, ni brûler, même après usage

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin

EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer

Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

NE PAS faire vomir

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clé

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Hexanes	110-54-3	65	-	-
Propane	68476-86-8	32	-	-
Polydimethylsiloxane	63148-62-9	3	-	-

4. PREMIERS SOINS

Premiers soins

Conseils généraux	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.
Contact avec les yeux	Rincer à fond avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
Contact avec la peau	Laver à l'eau et au savon. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
Inhalation	Déplacer à l'air frais. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile.
Ingestion	NE PAS faire vomir. Buvez beaucoup d'eau ou de lait immédiatement. Appeler immédiatement un médecin.

Symptômes et effets les plus importants

Symptômes	Irritant pour la bouche, la gorge et l'estomac en cas d'ingestion. La surexposition par inhalation peut causer des maux de tête, des nausées, des étourdissements, une diminution de la pression artérielle. Peut causer une irritation de la peau et un dégraissage de la peau avec répétée / prolongée de contact. Les personnes exposées peuvent souffrir de larmolement, rougeurs et l'inconfort.
------------------	---

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note aux médecins	Traiter en fonction des symptômes.
--------------------------	------------------------------------

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés	Dioxyde de carbone (CO2). Mousse. Produit chimique. Eau pulvérisée (brouillard).
Moyens d'extinction inappropriés	Non déterminé.
Dangers particuliers associés au produit chimique	Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur. Les aérosols peuvent exploser à des températures supérieures à 120 ° F. Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. Essai de projection de flamme aérosol:> 18 "extension à 70 F.
Produits de combustion dangereux	Oxydes de carbone.
Données sur les risques d'explosion	
Sensibilité aux chocs	Aucun.

Sensibilité aux décharges électrostatiques Aucun.

Équipement de protection particulier pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires. Recueillir le produit répandu.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Placer dans des contenants appropriés pour l'élimination.

Prévention des dangers secondaires Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire Se procurer les instructions avant l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8. Laver à fond après manutention. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaude. - Ne pas fumer. Récipient sous pression : ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre sources d'ignition.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Garder sous clef. Protéger de la lumière directe du soleil. Tenir à l'écart de la chaleur. Ne pas entreposer à des températures supérieures à 120 °F.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Canada - Alberta - Occupational Exposure Limits - Ceilings	Canada - British Columbia - Occupational Exposure Limits - Ceilings	TWA - Ontario	Québec
Hexanes 110-54-3	TWA: 50 ppm TWA: 176 mg/m ³ Skin	TWA: 20 ppm Skin	TWA: 50 ppm Skin	TWA: 50 ppm TWA: 176 mg/m ³ Skin

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Appliquer mesures techniques pour se conformer aux limites d'exposition professionnelle.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de protection.

Protection des mains Gants de protection ne sont pas tenus, mais recommandé.

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire S'assurer une ventilation adéquate.

Considérations générales sur l'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique	Aérosol
Aspect	Liquide clair en aérosol
Couleur	Non déterminé
Odeur	Non déterminé
Seuil de perception de l'odeur	Non déterminé

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
pH	Non déterminé	
Point de fusion/point de congélation	Non déterminé	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	70 °C / 159 °F	
Point d'éclair	Indisponible	
Taux d'évaporation	Plus rapide que l'éther	
Inflammabilité (solide, gaz)	Non déterminé	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limites d'inflammabilité supérieure	7.5%	
Limite inférieure d'inflammabilité	1.2%	
Pression de vapeur	137 mm Hg	
Densité de vapeur	Lourd que l'air	
Densité relative	0.6288	
Solubilité dans l'eau	Aucun	
Solubilité dans d'autres solvants	Non déterminé	
Coefficient de répartition	Non déterminé	
Température d'auto-inflammation	Non déterminé	
Température de décomposition	Non déterminé	
Viscosité cinématique	Non déterminé	
Viscosité dynamique	Non déterminé	
Propriétés explosives	Non déterminé.	
Propriétés comburantes	Non déterminé.	

Autres informations

Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible
Teneur en COV (%)	Aucun renseignement disponible
Densité	Aucun renseignement disponible
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Pas réactif dans des conditions normales.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Polymérisation dangereuse	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
Conditions à éviter	Eviter les températures supérieures à 120 °F. Ne pas percer ou incinérer les récipients.
Matières incompatibles	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.
Produits de décomposition dangereux	Oxydes de carbone.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Contact avec les yeux	Éviter le contact avec les yeux.
Contact avec la peau	Provoque une irritation cutanée.
Inhalation	Ne pas inhaler.
Ingestion	Ne pas ingérer.

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes S'il vous plaît voir la section 4 de la présente FDS pour les symptômes.

Toxicité aiguë

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH.

ETAmél (orale)	36,019.00
ETAmél (cutané)	4,317.00
ETAmél (inhalation-vapeur)	260.26

Toxicité aiguë inconnue Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les composants

Nom chimique	ETAmél (orale)	ETAmél (cutané)	CL50 par inhalation
Hexanes 110-54-3	= 25 g/kg (Rat)	= 3000 mg/kg (Rabbit)	= 48000 ppm (Rat) 4 h
Polydimethylsiloxane 63148-62-9	> 24 g/kg (Rat) > 17 g/kg (Rat)	> 2 g/kg (Rabbit)	-

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Cancérogénicité	Peut provoquer le cancer.
Toxicité pour la reproduction	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

STOT - exposition unique	Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges.
STOT - exposition répétée	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Danger par aspiration	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Hexanes 110-54-3	-	2.1 - 2.98: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through		1000: 24 h Daphnia magna mg/L EC50

Persistance/Dégradabilité Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Renseignements sur les composants

Nom chimique	Coefficient de répartition
Propane 68476-86-8	2.8

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

Emballage contaminé Une élimination inappropriée ou une réutilisation de ce contenant peut être dangereuse et illégale.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TMD

N° ID/ONU UN1950
Nom officiel d'expédition Aérosols
Classe de danger 2.1

DOT

N° ID/ONU UN1950
Nom officiel d'expédition Aerosols
Classe de danger 2.1

IATA

N° ID/ONU UN1950
Nom officiel d'expédition Aerosols, inflammable
Classe de danger 2.1

IMDG

N° ID/ONU UN1950
 Nom officiel d'expédition Aérosols
 Classe de danger 2.1
 Polluant marin Cette substance satisfait la définition de polluant marin

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Règlements internationaux

Substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO) Non applicable

Polluants organiques persistants Non applicable

Exigences en matière de notification d'exportation Non applicable

Inventaires internationaux

Nom chimique	TSCA	LIS/LES	EINECS/ELI NCS	ENCS	IECSC	KECL	PICCS	AICS
Hexanes	X	X	X	Present	X	Present	X	X
Propane	X	X	X		X	Present	X	X
Polydimethylsiloxane	X	X			X	Present	X	X

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

<u>NFPA</u>	Risques pour la santé Non déterminé	Inflammabilité Non déterminé	Instabilité Non déterminé	Dangers particuliers Non déterminé
<u>HMIS</u>	Risques pour la santé Non déterminé	Inflammabilité Non déterminé	Dangers physiques Non déterminé	Protection individuelle Non déterminé

Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

TWA	TWA (moyenne pondérée dans le temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation de la peau

Date d'émission : 14-juil.-2016
Date de révision : 15-Mar-2018
Note de révision: Aucun renseignement disponible.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique